

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2026 - B2026/012518 - 2021 B 00437 - 894 656 933 - AB &
HVD HOLDING

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		AB & HVD HOLDING		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		595 RUE DE L ANGE		01460 BRION		
SIRET		8 9 4 6 5 6 9 3 3 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5		
				Net 3		
ACTIF		Brut 1		Amortissement et Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	1 210 000	042	1 210 000	
	Total I (5)	044	1 210 000	048	1 210 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070		
		072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	7 915	086	7 915	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	7 915	098	7 915	
	Total général (I + II)	110	1 217 915	112	1 217 915	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	50 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	5 000			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	294 875			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	141 636			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	491 511			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	379 759			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 050			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172				
	Comptes courants d'associés	173	200 000			
	Autres dettes	175	145 595			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	726 404			
Total général (I + II + III)		180	1 217 915			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	230 259
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB & HVD HOLDING

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214	
		services *		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 337	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)				244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)				254		
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	2 337	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-2 337	
Produits financiers (III) 280 150 000 Charges financières (V)					294	6 027	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	141 636	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312	141 636	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	7 500	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987					342	
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A) 181 JEI (44. sexies A) 989							
ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quinquies) 138							
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 Investissements et souscriptions outre-mer 344							
ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993							
BUD (44 sexdecies) 992							
Dédutions	Créance due au titre du report en arrière du déficit 346					350	150 000
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies) 655						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A) 643						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B) 645						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C) 647						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D) 648						
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E) 641						
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F) 990						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G) 649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	864	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2					370	864	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AB & HVD HOLDING
SAS au capital de 50 000 Euros
Siège Social : BRION (01460) 595 Rue de l'Ange
R.C.S. BOURG EN BRESSE - 894 656 933

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que la réserve légale représente le dixième du capital social, décide, sur proposition du Président, d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, soit 141 636.22 Euros, au compte « autres réserves ».

L'Assemblée Générale reconnaît, de même, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que la réserve légale représente le dixième du capital social, décide, sur proposition du Président, d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, soit 141 636.22 Euros, au compte « autres réserves ».

L'Assemblée Générale reconnaît, de même, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Hervé VION DELPHIN

